

## 2019-11-04 PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ PIKE RIVER

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité Pike River tenue en la salle de l'hôtel de ville lundi, le 4 novembre deux mille dix-neuf à dix-neuf heures trente conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À cette séance sont présents Mesdames les conseillères Nathalie Dorais, Patricia Rachofsky, Marianne Cardinal et le conseiller Stephan Duquette. Formant quorum sous la présidence de Martin Bellefroid, maire. La directrice générale/secrétaire-trésorière, Sonia Côté est aussi présente.

Ouverture de l'assemblée à 19h33.

Arrivée des membres du conseil Jean Asnong et Hélène Campbell à 19h36.

### 2019-326 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 4 NOVEMBRE 2019

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,  
Appuyé par **Patricia Rachofsky**,  
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présent :

Que l'ordre du jour du 4 novembre 2019 soit adopté et que le point *Affaires nouvelles* reste ouvert.

#### ADOPTÉ

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences
3. Adoption de l'ordre du jour 4 novembre 2019
4. Première période de questions (10 minutes)
5. a) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019  
b) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 octobre 2019
6. Suivi des procès-verbaux du 7 et 16 octobre 2019
7. Suivi des dossiers de la MRC Brome Missisquoi

*Articles 357, 358 / Loi sur les élections et les référendums sans les municipalités*

#### Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires de :

Martin Bellefroid, maire  
Nathalie Dorais, conseillère au poste # 1  
Jean Asnong, conseiller au poste # 2  
Patricia Rachofsky, conseillère au poste # 3  
Hélène Campbell, conseillère au poste # 4  
Marianne Cardinal, conseillère au poste # 5  
Stephan Duquette, conseiller au poste # 6

#### 8. ADMINISTRATION

- a. Paiement ajustement salarial employé 2017-2018
- b. Paiement banque de temps 2019/ prorata des jours travaillés
- c. Nomination par intérim
- d. Autorisation signataire
- e. Appui de la démarche de citoyens auprès de Gaz Métro
- f. Abroger les règlements 01-0707 et 01-022012
- g. Demande de M. Tommy Gilbert
- h. Appui à la demande de subvention : Coopération intermunicipale du MAMOH pour el Pôle de Bedford

9. VOIRIE/COURS D'EAU
  - a. Requête des citoyens rue Séguin / Déneigement
  - b. Autorisation paiement facture DENEXCO  
Partage des travaux avec les Fermes Jacques Beaulac & Fils
  - c. Autorisation paiement facture DENEXCO  
Partage des travaux avec les Fermes Gasser
  - d. Réception AO : Déneigement et déglçage des chemins municipaux
10. URBANISME ET AMÉNAGEMENT
  - a. MRC : intégration à nos règlements/ TIAM  
Territoires incompatibles aux activités minières
11. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - a. Paiement facture : sorties sept 2019
12. LOISIRS/CULTURE/MÉDIATHÈQUE
  - a. Nouveau signataire
  - b. Tournée Isabelle Charest/ vendredi 8-11-2019
13. HYGIÈNE DU MILIEU
  - a. Avis de motion : Règlement crédit collecte MO
  - b. Crédit de taxe / ordures commerciale/ 394 route 133
14. FINANCES ET IMMOBILISATION
  - a. Demande au budget 2020 : projet FADOQ de Bedford
  - b. Remboursement contribution au Cœur des Armand (résó 2019-159)
  - c. Contribution 2019 : Fondation JJB / soirée du 16 nov.
  - d. Renouvellement 2020 RIMQ
  - e. Contribution 2019 : Achat poinsettias École St-Armand
  - f. Contribution 2020 : Fondation Alzheimer Granby & Régions inc.
  - g. Contribution 2019 : achat d'une couronne 11 nov. 2019
15. BÂTIMENT/HÔTEL DE VILLE
  - a. Frais de démolition cantine et frais de location entreposage
  - b. Réception AO : Déneigement HV, terrain municipal
16. Correspondances
17. Rapport des inspecteurs/pour info aux membres du conseil
18. Approbation des salaires versés et à payer
19. Approbation des dépenses incompressibles/ octobre 2019
20. Adoption des comptes/ octobre 2019
21. Affaires nouvelles
22. Deuxième période de questions/30 minutes
23. Levée de la séance

**ADOPTÉ**

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (10 minutes)

Arrivée de M. Jean Asnong et Mme Hélène Campbell

DÉBUT : 19h34

**Sujets :** Collecte des ordures dans 6 semaines.  
*Pas de collecte supplémentaire*

FIN : 19h37

**2019-327 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2019**

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,  
Appuyé par **Nathalie Dorais**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019 soit adopté tel quel et qu'autorisation soit donnée de s'abstenir d'en faire la lecture aux membres du Conseil en ayant reçu copie dans les délais.

**ADOPTÉ**

**2019-328 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2019**

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,  
Appuyé par **Stephan Duquette**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 octobre 2019 soit adopté tel quel et qu'autorisation soit donnée de s'abstenir d'en faire la lecture aux membres du Conseil en ayant reçu copie dans les délais.

**ADOPTÉ**

**SUIVI DES PROCÈS VERBAUX DU 7 ET 16 OCTOBRE 2019**

Mme Sonia Côté, directrice générale informe les membres du conseil du suivi des procès-verbaux du 7 et 16 octobre 2019.

**SUIVI DES DOSSIERS DE LA MRC BROME MISSISQUOI**

- \* Suivi du mandat / travaux Cours d'eau \*erreur de l'endroit\* / frais supplémentaires seront absorbés par la MRC
- \* Optimiser les Écocentres / sécurité

**Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires de :**

Martin Bellefroid, maire  
Nathalie Dorais, conseillère au poste # 1  
Jean Asnong, conseiller au poste # 2  
Patricia Rachofsky, conseillère au poste # 3  
Hélène Campbell, conseillère au poste # 4  
Marianne Cardinal, conseillère au poste # 5  
Stephan Duquette, conseiller au poste # 6

**ADMINISTRATION**

---

**2019-329 PAIEMENT AJUSTEMENT SALARIAL EMPLOYÉ 2017-2018**

**ATTENDU** l'évaluation d'un employé pour la période de 2017 à 2018;

**ATTENDU** que cette évaluation est établie avec les mandats et objectifs obtenus;

**ATTENDU** que lors de la signature de cette évaluation ainsi que l'entente de travail, un paiement sera versé à l'employé d'un ajustement salarial tel que défini;

Il est proposé par **Jean Asnong**,  
Appuyé par **Marianne Cardinal**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal M. Martin Bellefroid, maire et madame Sonia Côté, directrice générale à signer ladite entente et autorise le versement de l'ajustement salarial en 4 versements.

**ADOPTÉ**

**2019-330 PAIEMENT BANQUE DE TEMPS RESTANTES AU PRORATA DES JOURS TRAVAILLÉS / ANNÉE 2019 ET PRÉSENCES AUX COMITÉS DIVERS ANNÉES 2018 ET 2019**

**ATTENDU** le départ à la direction générale au 14 novembre 2019;  
**ATTENDU** qu'il reste des heures allouées dans la banque de temps 2019;  
**ATTENDU** que selon le prorata des jours travaillés et le solde à la banque de temps;  
**ATTENDU** le dépôt de la liste des comités divers durant l'année 2018 et 2019

Il est proposé par **Jean Asnong**,  
Appuyé par **Nathalie Dorais**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal autorise le paiement des heures restantes à la banque de temps selon le prorata des jours travaillés ainsi que le nombre de comités autres que ceux des séances préparatoires et ordinaires pour les années 2018 et 2019.

**ADOPTÉ**

**2019-331 ENGAGEMENT PAR INTÉRIM D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

**CONSIDÉRANT** qu'à partir du 15 novembre 2019, Mme Sonia Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière ne sera plus en fonction au sein de la municipalité de Pike River;  
**CONSIDÉRANT** qu'il y aura lieu de nommer une personne par intérim à voir au fonctionnement et poursuivre les services auprès de la population en tant que directrice générale et secrétaire-trésorière;  
**CONSIDÉRANT** que Mme Pascale Massé, adjointe administrative est déjà en poste au sein de la municipalité depuis 3 ans et connaît la plupart des dossiers en cours, elle sera nommée par intérim à titre de secrétaire d'assemblée et Mme Madelyn Marcoux, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,  
Appuyé par **Stephan Duquette**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal nomme Mme Pascale Massé, à titre de secrétaire d'assemblée par intérim et Mme Madelyn Marcoux, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim jusqu'à l'engagement officiel d'un directeur

(trice) général (e) et secrétaire-trésorier (ère) et qu'il y aura accord établi entre les 2 parties pour établir les heures et rémunération de chacune d'elle.

**ADOPTÉ**

**2019-332 AUTORISATION SIGNATAIRE / CHÈQUES / PV ET AUTRES**

**CONSIDÉRANT** qu'à partir du 15 novembre 2019, Mme Sonia Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière ne sera plus en fonction au sein de la municipalité de Pike River;

**CONSIDÉRANT** qu'il y aura lieu de nommer une personne par intérim pour la signature des chèques et tout autre documents pour et au nom de la municipalité de Pike River;

Il est proposé par **Hélène Campbell,**

Appuyé par **Stephan Duquette,**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal nomme Mme Pascale Massé, à être cosignataire avec M. Martin Bellefroid, maire pour et au nom de la municipalité jusqu'à la nomination d'une direction générale.

**ADOPTÉ**

**2019-333 APPUI À LA DÉMARCHE DE CITOYENS AUPRÈS D'ÉNERGIR (GAZ MÉTRO)**

**CONSIDÉRANT** une demande écrite et déposée par des citoyens de Pike River pour être desservit par l'entreprise Energir (Gaz Métro);

**CONSIDÉRANT** que cette demande est signée par un groupe de citoyens intéressés à être desservi et raccordé par le conduit de gaz;

Il est proposé par **Patricia Rachofsky,**

Appuyé par **Nathalie Dorais,**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal donne son appui au projet et que la demande soit étudiée pour l'ensemble du territoire en raison qu'il y aurait un nombre plus élevé de propriétaires intéressés.

**ADOPTÉ**

**2019-334 ABROGER LES RÈGLEMENTS 01-0107 ET 01-022012**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'abroger les règlements 01-0107 et 01-022012 sur l'importation et l'épandage de boues municipales et résidus de désencrage ainsi les résidus d'un système de biométhanisation;

**CONSIDÉRANT** que suite à un appel du MELCC (Ministère de l'Environnement et de lutte contre les changements climatiques) ces règlements réduiraient les redevances au programme de gestion des matières résiduelles ainsi qu'organiques;

**CONSIDÉRANT** que les MRF (matières résiduelles fertilisantes) sont déjà fortement encadrés par la loi sur LQE (loi sur la qualité de l'environnement) et le MELCC;

Il est proposé par **Jean Asnong**,  
Appuyé par **Stephan Duquette**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal abroge les 2 règlements soit le 01-0107 et 02-022012.

**ADOPTÉ**

**2019-335 DEMANDE DE M. TOMMY GILBERT / ACCÈS À DES DOCUMENTS**

**CONSIDÉRANT** une demande écrite de la part de M. Tommy Gilbert pour une demande d'accès à des documents;  
**CONSIDÉRANT** que ces documents n'ont pas été déposés en séance de conseil et ne sont pas disponibles comme des documents d'ordre public;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,  
Appuyé par **Nathalie Dorais**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal ne donne pas accès aux documents et ceci selon la loi sur l'accès à l'information référence articles 21 à 24, 28 et 47, alinéa 5°.

**ADOPTÉ**

**2019-336 APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION : COOPÉRATION INTERMUNICIPALE DU MAMOH POUR LE PÔLE DE BEDFORD POUR PROMOUVOIR DES ACTIVITÉS ET INFRASTRUCTURES DE LOISIRS DU PÔLE DE BEDFORD**

**CONSIDÉRANT** que les municipalités du pôle de Bedford ont des caractéristiques semblables au niveau démographique et géographique;  
**CONSIDÉRANT** que les ressources humaines, financières et infrastructures sont limitées pour les petites municipalités;  
**CONSIDÉRANT** que le potentiel de participants par municipalité est limité;  
**CONSIDÉRANT** que les taux de conformité aux recommandations santé sont particulièrement préoccupants pour le pôle de Bedford;  
**CONSIDÉRANT** que les retombées individuelles et collectives d'une meilleure offre de service en saines habitudes de vie sont reconnues;  
**CONSIDÉRANT** que les municipalités du pôle de Bedford souhaitent augmenter leur offre de service pour attirer et retenir les jeunes et leurs familles dans la région;  
**CONSIDÉRANT** que les municipalités ont déjà résolu leur adhésion à une démarche dans le cadre d'un projet Municipalités en action de la Table intersectorielle régionale de la Montérégie;  
**CONSIDÉRANT** que notre municipalité répond aux critères de sélection et souhaite collaborer avec les autres municipalités du pôle de Bedford;  
**CONSIDÉRANT** l'appel de projets dans le cadre de l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale du Ministère des Affaires municipales et de l'habitation;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,  
Appuyé par **Nathalie Dorais**,  
**Et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents :**

Que la municipalité de Pike River adhère au projet et en autorise le dépôt dans le cadre de l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale et que la

Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge soit l'organisation responsable de déposer le projet au nom du pôle de Bedford. **Il est aussi proposé que notre municipalité contribue financièrement au projet pour un montant de 160 \$.** La subvention obtenue par le pôle sera pour l'embauche d'une ressource humaine pour la mise en place d'une table d'actions en loisirs actifs qui travaillera et réfléchira à la meilleure façon de mettre en commun les ressources, à améliorer les communications intermunicipales et à promouvoir des activités et infrastructures de loisirs du pôle de Bedford.

**ADOPTÉ**

*La conseillère Hélène Campbell enregistre sa dissidence*

#### VOIRIE/COURS D'EAU

---

**2019-337    REQUÊTE DES CITOYENS / RUE SÉGUIN/ DÉNEIGEMENT  
2019-2020**

**CONSIDÉRANT** que selon la politique relative à l'entretien de certains chemins privés ouverts au public, une requête écrite provenant de la majorité des propriétaires ou occupants riverains d'un chemin privé doit être déposée au bureau municipal avant le 30 septembre pour nous mentionner leur intention de son entretien hivernal (déneigement);

**CONSIDÉRANT** le dépôt de la dite-requête signée par la majorité des propriétaires ou occupants riverains du chemin privé (rue Séguin) de leur intérêt à ce que la municipalité prenne en charge le déneigement pour la saison 2019-2020 en date du 2 octobre 2019;

Il est proposé par **Jean Asnong**,  
Appuyé par **Nathalie Dorais**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal de la municipalité de Pike River suite au dépôt de la requête signée par la majorité des propriétaires ou occupants riverains du chemin privé (rue Séguin) et que celle-ci prendra en charge le déneigement pour la saison 2019-2020 et refactura le montant soumis par l'entrepreneur qui aura le contrat de déneigement des chemins municipaux. Conditionnel à la confirmation d'une signature.

**ADOPTÉ**

**2019-338    AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE DENEXCO / PARTAGE  
DES COÛTS TRAVAUX FOSSÉ CHEMIN DU MOULIN / DEMANDE  
DE M. MARTIN BEAULAC POUR LES FERMES JACQUES BEAULAC  
& FILS / RÉF. : 2019-242**

**CONSIDÉRANT** la réception d'une facture de DÉNEXCO d'une somme de 4 736.97 \$ portant le # 003515 pour des travaux de creusage d'un nouveau fossé demandé par les Fermes Jacques Beaulac & Fils, représenté par M. Martin Beaulac;

**CONSIDÉRANT** que selon la résolution 2019-242 la répartition serait de 80 % à la municipalité et 20 % au demandeur;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,

Appuyé par **Stephan Duquette**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal de la municipalité de Pike River autorise le paiement de l'ordre de 4 736.97 \$ à DÉNEXCO et que la charge de 20 % soit facturée au demandeur sur un compte de taxes complémentaire pour le remboursement auprès du MAPAQ en raison que les travaux étaient d'ordre agricole.

**ADOPTÉ**

**2019-339    AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE DENEXCO / PARTAGE DES COÛTS TRAVAUX FOSSÉ CHEMIN DU MOULIN / DEMANDE DE M. ERICK GASSER POUR LES FERMES GASSER / RÉF. : 2019-183**

**CONSIDÉRANT** la réception d'une facture de DÉNEXCO au montant de 1 000.28 \$ portant le # 003310 pour des travaux de creusage d'un nouveau fossé demandé par les Fermes Gasser représenté par M. Erick Gasser;

**CONSIDÉRANT** que selon la résolution 2019-183 la répartition serait de 20 % à la municipalité et 80 % au demandeur;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,

Appuyé par **Stephan Duquette**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal de la municipalité de Pike River autorise le paiement de l'ordre de 1 000.28 \$ à DÉNEXCO et que la charge de 80 % soit facturée au demandeur sur un compte de taxes complémentaire pour le remboursement auprès du MAPAQ en raison que les travaux étaient d'ordre agricole.

**ADOPTÉ**

**2019-340    RÉCEPTION PRIX AO : DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE 2019-2020/CHEMINS MUNICIPAUX**

**CONSIDÉRANT** un appel de proposition auprès de différents entrepreneurs pour le déneigement et le déglçage de nos chemins municipaux 2019-2020;

**CONSIDÉRANT** la réception des soumissionnaires suivants :

- Adams Excavation

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions selon les règles (article 935 du code municipal);

**CONSIDÉRANT** l'analyse et la conformité des documents fournis;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Stephan Duquette**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal accorde le mandat à Adams Excavation pour le déneigement et la fourniture d'abrasif de nos chemins municipaux au montant de 90 000 \$ (taxes incluses) pour la saison 2019- 2020.

**ADOPTÉ**

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

---



**2019-341 MRC : INTÉGRATION A NOS RÈGLEMENTS / TIAM TERRITOIRES INCOMPATIBLES AUX ACTIVITÉS MINIÈRES**

**CONSIDÉRANT** que le règlement 10-0618 de la MRC BM modifiant le schéma d'aménagement portant sur les territoires incompatibles aux activités minières (TAM);

**CONSIDÉRANT** que nous devons l'inclure à notre plan d'urbanisme et règlement de zonage;

**CONSIDÉRANT** que présentement la firme GESTIM a le mandat d'intégrer le REGES 1 et 2 à nos règlements;

Il est proposé par **Hélène Campbell,**

Appuyé par **Nathalie Dorais,**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal de la municipalité de Pike River mandate la firme GESTIM à intégrer les dispositions du règlement 10-0618 de la MRC portant sur les territoires incompatibles aux activités minières (TIAM) à nos règlements.

**ADOPTÉ**

**SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE**

---

**2019-342 PAIEMENT FACTURE / SORTIES DES POMPIERS SEPT 2019 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE SAINT-ARMAND/PIKE RIVER**

**ATTENDU** la réception de la facture # CRF1900049 de la municipalité de Saint-Armand dans le cadre du service de sécurité incendie sur notre territoire;

**ATTENDU** une facture au montant total de **895.07 \$** pour les sorties du 5 et 18 septembre 2019;

Il est proposé par **Marianne Cardinal,**

Appuyé par **Nathalie Dorais,**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # CRF 1900049 au montant de **895.07 \$** à la Municipalité de Saint-Armand pour le service de sécurité incendie.

**ADOPTÉ**

**LOISIRS – CULTURE – MÉDIATHÈQUE**

---

**2019-343 NOUVEAU SIGNATAIRE POUR ET AU NOM DE LA MÉDIATHÈQUE**

**CONSIDÉRANT** qu'à partir du 15 novembre 2019, Mme Sonia Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière ne sera plus en fonction au sein de la municipalité de Pike River;

**CONSIDÉRANT** que Mme Sonia Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière était cosignataire pour l'administration à la médiathèque (réf. Résol 2017-290);

Il est proposé par **Marianne Cardinal,**

Appuyé par **Hélène Campbell**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal nomme M. Martin Bellefroid, maire à titre de cosignataire pour les chèques et tout autre document pour et au nom de la Médiathèque.

**ADOPTÉ**

**2019-344 TOURNÉE ISABELLE CHAREST / VENDREDI 8-11-2019 À ST-JEAN-SUR-RICHELIEU / INFRASTRUCTURE SPORTIVE**

**CONSIDÉRANT** que la ministre déléguée à l'Éducation Mme Isabelle Charest sera présente à St-Jean sur Richelieu le vendredi 8 novembre 2019 pour une journée de discussion sur les programmes de soutien à la mise à niveau et l'amélioration des sentiers et des sites de pratiques d'activités de plein air;  
**CONSIDÉRANT** qu'il serait intéressant d'y assister pour connaître si la municipalité peut être admissible;

Il est proposé par **Stephan Duquette**,

Appuyé par **Jean Asnong**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal autorise les conseillères Mesdames Hélène Campbell et Marianne Cardinal à assister à la journée du 8 novembre 2019.

**ADOPTÉ**

**HYGIÈNE DU MILIEU**

---

**2019-345 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT / CRÉDIT COLLECTE MO**

**CONFORMÉMENT** à l'article 445 du Code municipal du Québec, je soussigné **Jean Asnong** donne AVIS DE MOTION de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, d'un règlement visant à adopter le règlement relatif aux taux de taxation 2019;

**CONFORMÉMENT** à l'article 445 du Code municipal du Québec, le responsable de l'accès aux documents de la municipalité délivrera une copie du règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux jours ouvrables précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté.

**CONFORMÉMENT** à l'article 445 du Code municipal du Québec, des copies du règlement seront mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance lors de laquelle il sera adopté.

**2019-346 DEMANDE DE CRÉDIT DE TAXES COLLECTE ORDURES COMMERCIALES/ 394 ROUTE 133**

**CONSIDÉRANT** un contrat de service entre le 394 route 133 et J.P. Guay Transport inc. pour les services de collectes et transport des matières résiduelles (ordures) commerciales;

**CONSIDÉRANT** que selon le règlement relatif aux taux de taxation pour l'année 2019 # 03-1218 à l'article 2, il est stipulé : *le propriétaire d'un immeuble à usage commercial ou industriel peut être exempté de paiement s'il démontre à la*

*municipalité qu'il détient un contrat particulier avec notre entrepreneur ou toute autre compagnie;*

**CONSIDÉRANT** le document reçu;

**CONSIDÉRANT** que le tonnage au centre de tri est à la baisse en raison de la collecte des matières recyclables ICI (institution, commerciale et industriel) indépendante avec les commerçants;

Il est proposé par **Nathalie Dorais**,

Appuyé par **Marianne Cardinal**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal autorise la direction générale à apporter un crédit 18 août au 31 décembre 2019 (135 jours) sur la taxe commerciale pour la collecte des matières résiduelles (ordures) commerciales au 394 route 133 de 508.56 \$.  
365 jours = 1 375 \$

**ADOPTÉ**

#### FINANCES ET IMMOBILISATIONS

---

**2019-347 DEMANDE DE CONTRIBUTION AU BUDGET 2020 / PROJET DE LA FADOQ DE BEDFORD**

**CONSIDÉRANT** une demande de la part de la maison des jeunes de Bedford ainsi que la FADOQ de Bedford dans le cadre d'une contribution financière en 2020 d'un projet de pièce de théâtre et des cours de djembé;

**CONSIDÉRANT** que ce projet a été déposé dans le cadre du Pacte Brome Missisquoi en 2019 et qu'il n'a pas été retenu;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité avait donné son appui à leur projet en 2019;

**CONSIDÉRANT** que la réalisation de ce projet comporte des frais;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,

Appuyé par **Jean Asnong**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal de Pike River met la demande à l'étude et sera analysé lors de sa préparation budgétaire 2020.

**ADOPTÉ**

**2019-348 REMBOURSEMENT / CONTRIBUTION AU CŒUR DES ARMAND / RÉSO 2019-159**

**CONSIDÉRANT** que lors de la séance du 6 mai 2019, par la résolution 2019-159, il a été résolu d'approuver la demande de subvention de la chorale le Cœur des Armand pour et au nom de celle-ci auprès du bureau de Mme Isabelle Charest, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

**CONSIDÉRANT** un montant de l'ordre de 200 \$ reçu au nom de la municipalité de Pike River pour le Cœur des Armand;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,

Appuyé par **Jean Asnong**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal autorise le dépôt du montant de 200 \$ et remet un chèque au même montant au Cœur des Armand tel qu'entendu par la résolution 2019-159.

**ADOPTÉ**

**2019-349 CONTRIBUTION 2019 : FONDATION JJB / SOIRÉE DU 16 NOV. 2019**

**CONSIDÉRANT** une demande écrite de la part de la Fondation éducative JJB pour une contribution financière 2019;

**CONSIDÉRANT** un montant alloué aux prévisions budgétaires 2019;

Il est proposé par **Nathalie Dorais**,

Appuyé par **Patricia Rachofsky**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal autorise l'achat d'un billet au coût de 60 \$ et autorise la conseillère Hélène Campbell à représenter la municipalité et de verser une contribution selon le nombre d'élèves provenant de la municipalité de Pike River telle que proposée soit 12 élèves à 5 \$ chacun soit 60 \$ pour un total de 120 \$ de contribution à la Fondation Jean Jacques Bertrand.

**ADOPTÉ**

**2019-350 RENOUELEMENT 2020 RIMQ**

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,

Appuyé par **Hélène Campbell**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;**

De renouveler l'abonnement au RIMQ (Réseau d'information Municipale du Québec de la Municipalité de Pike River pour l'année 2020 montant de 189.71 \$ (taxes incluses).

**ADOPTÉ**

**2019-351 CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2019 / ACHAT DE POINSETTIAS, ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES DE SAINT-ARMAND**

**CONSIDÉRANT** une demande de la part de l'ÉCOLE SAINT-ARMAND pour recevoir une contribution financière par une collecte de fonds avec achat de poinsettias;

**CONSIDÉRANT** qu'il est prévu un montant dans les prévisions budgétaires 2019 pour dons;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,

Appuyé par **Nathalie Dorais**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal versera une contribution financière au montant de 80 \$ pour l'année 2019 auprès de l'École Notre-Dame-de-Lourdes de Saint-Armand pour l'achat de 4 poinsettias au coût de 20 \$ chacun.

**ADOPTÉ**

CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2020 / FONDATION ALZHEIMER  
GRANBY ET RÉGIONS  
Reporté au budget 2020

2019-352 DEMANDE DE LA LÉGION DE PHILIPSBURG/ACHAT D'UNE  
COURONNE DE FLEURS EN SOUVENIR DES ANCIENS  
COMBATTANTS

CONSIDÉRANT une demande écrite de la part de la région royale canadienne de Philipsburg local 82 pour contribuer à l'achat d'une couronne de fleurs au coût de 50 \$ pour un hommage aux anciens combattants lors de la cérémonie du 11 novembre 2019 à Bedford;

Il est proposé par **Jean Asnong**,  
Appuyé par **Stephan Duquette**,  
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise l'achat d'une couronne de fleurs au coût de 50 \$ pour la cérémonie du 11 novembre 2019, Jour du Souvenir.

**ADOPTÉ**

BÂTIMENT : HÔTEL DE VILLE

---

2019-353 FRAIS DE DÉMOLITION DU CHALET-CANTINE ET FRAIS DE  
LOCATION ENTREPOSAGE

CONSIDÉRANT une demande de prix auprès d'entrepreneurs pour la démolition du vieux chalet-cantine et ceci exigée par nos assurances en raison du danger de celui-ci;

CONSIDÉRANT des prix auprès de :

Excavation Giroux : 3 599.87 \$ (taxes incluses)

DÉNEXCO : 3 679.20 \$ (taxes incluses)

Ceci comprend : démolition (bâtiment et base de béton), transport, disposition des débris et ceci incluant les frais d'enfouissement, mais pas pour la base de béton.

CONSIDÉRANT une demande pour la localisation des biens divers dans la cantine aux endroits suivants : emplacement de 300 pc à 400 pc

**Local Ditchman à louer à Bedford Canton : 200 pc/ chauffé 120 \$ / mois pour 12 mois**

**Michel Dussault 340 pc / 250 \$ par mois pour 11 mois**

Il est proposé par **Hélène Campbell**,  
Appuyé par **Stephan Duquette**,  
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal donne le mandat à l'entrepreneur Excavation Giroux pour la démolition complète du chalet/cantine ainsi que la base de béton au coût de 3 599.87 \$ (taxes incluses). Les frais d'enfouissement du béton seront à la charge de la municipalité.

Que le conseil autorise l'entreposage des biens provenant du chalet/cantine et cabanon chez les équipements Michel Dussault au coût de 250 \$ par mois et ceci jusqu'en septembre 2020. La municipalité devra en aviser ses assurances.

**ADOPTÉ**

**2019-354 RÉCEPTION/APPEL DE PROPOSITION/DÉNEIGEMENT/STATIONNEMENT HÔTEL DE VILLE/TROTTOIR LONGEANT LA ROUTE 133 ET 202/STATIONNEMENT À LA BORNE SÈCHE**

**CONSIDÉRANT** un appel de proposition auprès de différents entrepreneurs pour le déneigement du stationnement à l'hôtel de ville, terrain municipal (borne sèche) et trottoirs;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions selon les règles (Article 935 du code municipal);

**CONSIDÉRANT** la réception d'un soumissionnaire suivant :

- **Gérald Duval**

**CONSIDÉRANT** l'analyse et la conformité des documents fournis;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,

Appuyé par **Patricia Rachofsky**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que ce conseil municipal mandate l'entrepreneur **Gérald Duval** pour le déneigement du stationnement à l'Hôtel de Ville, les trottoirs longeant l'Hôtel de Ville (routes 133 et 202), le stationnement à la borne sèche pour la saison 2019-2020 au montant de 2012.06 \$ (taxes incluses).

**ADOPTÉ**

**CORRESPONDANCES**

---

Une liste est déposée au conseil pour information de la correspondance reçue au cours du mois d'octobre 2019.

**RAPPORTS DES INSPECTEURS**

Dépôt et analyse des rapports d'inspection de M. Gérard Simard et la firme GESTIM aux membres du conseil municipal seulement.

**2019-355 ADOPTION DES SALAIRES VERSÉS MOIS D'OCTOBRE 2019**

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,

Appuyé par **Nathalie Dorais**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

**QUE** le conseil municipal autorise les salaires versés et à payer au montant de **7 842.78 \$** et ceci pour le mois d'octobre 2019 soit : **3 684.40 \$** salaire mensuel pour la direction générale et **4 158.38 \$** pour les employés.

**ADOPTÉ**

**2019-356 APPROBATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES DU MOIS D'OCTOBRE 2019**

Martin Bellefroid	979.21 \$
Nathalie Dorais	340.62 \$

Nathalie Dorais (iPad)	10.00 \$
Jean Asnong	351.26 \$
Jean Asnong (iPad)	10.00 \$
Patricia Rachofsky	340.62 \$
Patricia Rachofsky (I ad)	10.00 \$
Marianne Cardinal	340.62 \$
Marianne Cardinal	10.00 \$
Hélène Campbell	340.62 \$
Hélène Campbell (iPad)	10.00 \$
Stephan Duquette	340.62 \$
Stephan Duquette (iPad)	10.00 \$
AXION (nov. 2019)	262.58 \$
AXION (nov. 2019/internet pompiers)	68.93 \$
Bell IPAD (sept oct.)	11.50 \$
La Capitale (ass coll nov. 2019)	566.63 \$
CARRA (juin 2019)	372.03 \$
Revenu Canada (DAS sept 2019)	863.43 \$
Revenu Québec (DAS sept 2019)	2 348.72 \$
Visa Desjardins (essence) sept et oct.	256.00 \$
Visa Desjardins (poinsettias (Fond. Diapason)	80.00 \$
Visa Desjardins (timbres, articles nettoiyants)	277.59 \$
Visa Desjardins (batterie secours ordi, avis rappel, Avast)	<u>189.64 \$</u>
<b>TOTAL</b>	<b><u>8 200.98 \$</u></b>

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,  
Appuyé par **Jean Asnong**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que les dépenses incompressibles du mois d'octobre 2019 soient approuvées.

**ADOPTÉ**

**2019-357 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'OCTOBRE 2019**

Sonia Côté (remb km) octobre	98.60 \$
Sonia Côté (remb cell) 1-9 au 14-11-2019	49.33 \$
Desjardins Sécurité Financière (RRS) oct. 2019	486.70 \$
Distribution Econo mousse	89.45 \$
Éditions juridiques FD	159.29 \$
Entreprises DÉNEXCO (fossé chemin Molleur)	5 413.44 \$
Entreprises DÉNEXCO (gratter chemin du Moulin)	2 359.56 \$
GESTIM (22-9 au 26-10-2019)	1 402.01 \$
NOPAC (coll ord) oct. 2019	1 567.69 \$
NOPAC (collecte recyclage) oct. 2019	3 363.50 \$
NOPAC (coll mat org) oct. 2019	4 759.97 \$
Outillage Rioux	144.30 \$
Pépinière Bernier	198.91 \$
RIGMRBM (ord) sept 6.66 TM	537.60 \$
RIGMRBM (MO) sept 6.24 TM	424.32 \$
Rona (2 lumières SORTIES)	200.72 \$
Sanibert (location toilette chimique)	143.72 \$
Sani Eco (sept TM)	\$
Ville de Cowansville (FA) 1-7 au 30-9-2019)	1 164.70 \$
<b>TOTAL</b>	<b><u>22 563.81 \$</u></b>

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,  
Appuyé par **Stephan Duquette**,  
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que les comptes dus au mois d'octobre 2019 soient acceptés et payés.

**ADOPTÉ**

#### AFFAIRES NOUVELLES

---

Martin Bellefroid remercie la directrice générale, Mme Sonia Côté, pour son travail.

M. Jean Asnong propose l'envoi d'une lettre de félicitations à Mme Lyne Bessette et l'invite à rencontrer le conseil.

#### 2019-358 FÉLICITATION ET INVITATION À MME LYNE BESSETTE

Il est proposé par **Jean Asnong**,  
Appuyé par **Marianne Cardinal**,  
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Pike River félicite la nouvelle députée libérale, Mme Lyne Bessette, de sa victoire lors des élections fédérales le 21 octobre dernier et l'invite à venir rencontrer le conseil municipal.

**ADOPTÉ**

#### DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

---

DÉBUT : 21h14

- Intersection routes 133/202 et chemin du Moulin / danger lors de l'installation temporaire d'affiche publicitaire sur le coin.
- Citoyens désirent recevoir son nouveau # civique

FIN : 21h44

#### 2019-359 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,  
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :  
Que la séance du 4 novembre 2019 soit levée à 21h44.

**ADOPTÉ**

*Martin Bellefroid*  
Martin Bellefroid, maire

*Sonia Côté*  
Sonia Côté, directrice générale  
Secrétaire-trésorière



---

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Sonia Côté, directrice générale certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance du **4 novembre deux mille dix-neuf** sont effectuées.

*Sonia Côté*

\_\_\_\_\_  
Sonia Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

*Martin Bellefroid*

\_\_\_\_\_  
Martin Bellefroid, maire